

BULLETIN N° 122 – AVRIL 2021

Le mot du Président

17 mars 2020 : début du premier confinement, au moment de la diffusion du dernier bulletin de l'Amicale. C'était il y a un an. Le coronavirus a bouleversé nos projets, modifié nos modes de vie et, pour quelques-uns, à l'origine de deuils prématurés.

Qu'avons-nous fait à l'amicale ? Dès la mi-mars, afin de conserver un minimum de lien social et compenser l'annulation de la tenue de l'assemblée générale, nous avons engagé une campagne de contacts téléphoniques pour prendre des nouvelles de ceux dont nous n'avions pas d'adresse électronique. À la manœuvre Yves Fernandez, Line Cuvelot, Daniel Méjean, bref, les membres du conseil. Fin mars, envoi d'un message à tous ceux qui disposaient d'une adresse électronique, les incitant à donner de leurs nouvelles.

Dans les deux cas, le résultat a dépassé nos espérances, tant vous avez été nombreux à vous mani-

fester ! Preuve éclatante que notre amicale ne se limite pas à des échanges superficiels, qu'elle a une âme.

Un mois plus tard, la lettre d'information *Quoi de 9 ?* du mois de mai diffusait un message, toujours d'actualité : « *Si tu veux un bel arc-en-ciel, accepte la pluie* ».

Aujourd'hui, seul le vaccin, complété par les mesures barrières, semble être de taille à freiner cette pandémie et nous faire espérer des lendemains qui chantent. J'ose espérer que le prochain bulletin rendra compte du centenaire de notre amicale, prévu le 9 octobre prochain.

Bien amicalement à tous et, bien sûr, prenez soin de vous !

André Mudler

I. Cérémonie du souvenir du 10.10.2020

Comme vous pouvez l'imaginer, cette cérémonie n'a pas pu se tenir dans les conditions habituelles du fait des contraintes sanitaires du moment.

En accord avec le nouveau maire de Sathonay-Camp Damien Monnier (36 ans – enseignant), une cérémonie a pu tout de même se dérouler « sans tambours, ni trompettes ».

Nous étions peu nombreux : 9 administrateurs, le maire et son adjoint Christophe Brendel, Gérald Perrin (en tant que porte-drapeau remplaçant Jean-Jacques Riou absent), et trois membres de l'amicale, chacun respectant très largement les dis-

tances entre les uns et les autres. Voici le résumé du déroulement de la cérémonie :

Allocution du président

Merci M. le maire d'être avec nous, de nous avoir permis de tenir cette cérémonie qui nous est chère. C'est la première fois que nous officions ensemble, une première qui, je le souhaite, sera suivie de beaucoup d'autres.

En effet, avec le concours de la municipalité, l'Amicale honore chaque année les Morts pour la France

des deux régiments. Généralement il fait beau. Aujourd'hui, le temps est maussade, et le respect des contraintes sanitaires nous oblige à limiter fortement notre présence, Mais l'important c'est le symbole.

Fin avril prochain, nous fêterons le 100e anniversaire de la création de l'Amicale. Ce sera l'occasion d'évoquer son histoire, de ne pas oublier notre pas-

sé pour mieux construire notre avenir.

Je vous remercie.

Après un mot d'accueil de M. le maire, partageant notre volonté de rendre hommage aux morts pour la France des deux régiments, la cérémonie s'est conclue par un simple dépôt de gerbe, suivi d'une minute de silence.

II. Assemblée générale ordinaire du 10 octobre 2020

Aussitôt après la cérémonie du Souvenir, nous nous sommes rendus au restaurant « Maison Gaëlle » rue de la République à Sathonay-Camp, dont la propriétaire avait bien voulu privatiser la grande salle pour nous permettre de tenir notre assemblée générale, tout en respectant les consignes sanitaires.

C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés à 20 dont 18 membres de l'Amicale, répartis par petites tables dans l'espace qui nous est réservé. Étaient présents, par ordre alphabétique : Jean-Paul Boch, Pierre Chaize, Yves Fernandez, Henri Guitelma-cher, Claudette Jacquet, Jean-Paul Journot, Michel Lombard, Jean-François Martel, Daniel Mé-jean, Éliane Moussard, André Mudler et Mme, Gérard Perrin, Jacqueline Porrazzo Jacqueline et Alain Dupouyet, Philippe Tanguy, Alain Verrière, Loïk Viaouët, Dominique Viguiet. Il est 11 heures.

Accueil par le président

Avant toute chose, je tiens à vous rappeler les règles de comportement que nous devons respecter dans ce restaurant : port du masque pendant l'assemblée et les déplacements, et respect des distances entre les tables. Je rappelle aussi que les personnes ayant de la fièvre ou ayant été déclarées cas contact ne peuvent participer à cette assemblée. Il en va de notre sécurité à tous.

L'ordre du jour est le suivant : tenue de l'assemblée générale ordinaire qui va nous permettre de clore l'exercice 2019, puis tenue d'une assemblée générale extraordinaire afin d'adopter de nouveaux statuts, plus souples et plus simples, et enfin un

conseil d'administration pour élire le nouveau bureau, nous évitant ainsi une nouvelle réunion.

Je déclare ouverte l'assemblée générale ordinaire de l'Amicale Royal Deux-Ponts/ 99e et 299e R.I. relative à l'année 2019. L'année 2020, déjà bien entamée et marquée par la pandémie, sera évoquée l'année prochaine, mais cela ne m'empêchera pas d'en dire un mot tout à l'heure.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes revenus à l'âge du papier alors que Line Cuvelot avait concocté une présentation numérique pleine de couleurs et d'humour ! Trois fois hélas ! Il a donc fallu faire preuve d'agilité et de simplicité. Merci beaucoup Line, ce que tu avais préparé n'est pas perdu, ce canevas servira pour l'année prochaine.

Aujourd'hui je suis très honoré et heureux d'accueillir à notre assemblée M. Christophe Brendel, représentant le maire de Sathonay-Camp, Damien Monnier, qui nous a accompagné tout à l'heure pour le dépôt de gerbe. Major de gendarmerie à la retraite, adjoint au maire en charge de la sécurité, des travaux et de la propreté, je suis déjà certain de notre parfaite collaboration.

Nous sommes 18 membres présents + 36 pouvoirs au dernier pointage, soit un total de 54 votants et une participation de 41 %. Le quorum de 25 % (33 voix) est donc largement atteint et l'assemblée peut valablement délibérer, malgré une situation sanitaire difficile. Bravo à vous tous d'avoir répondu à notre appel.

Plusieurs membres de l'amicale sont absents pour raison de santé mais présents par la pensée. C'est le cas de Maurice Passemard, Jacques Falda,

Pierre Duchez, Robert Bonaverio, René Oudoul, Bruno Maire, et de bien d'autres.

Notre amicale étant une association nationale, la dispersion géographique est également un facteur d'absence. J'ai reçu le salut des Parisiens le général Jean-Claude Delabit et Robert Gindre, de Jacques Aujard du département de Charente-Maritime, de Georges Delplancque de la Vienne, de Ginette Landreau des Deux-Sèvres, de Jacques Bonnet de l'Ain, de Marie-Odile Réblé de Reims, de Pascal Meyer de Strasbourg, etc. etc.

D'autres enfin, plus proches de Lyon, nous adressent aussi leur amical salut. Parmi eux, Gabriel Esnault, Jean Marin, Jean-Claude Hermann, la famille Chaize Gérard, Jean-Claude Finand, Pierre Martin.

Mais avant de vous présenter mon rapport d'activités, je vous propose d'observer une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés depuis la dernière assemblée générale :

- Jeanne Morand, veuve de Joseph Morand (99e RIA 1940),
- Georges Blanc, musicien, ancien du 99e RIA
- René Chargelaigre ancien du 99e BIA de 1951/1952, décédé à l'âge de 88 ans
- Christian Poujol, ancien du 99e RI, décédé le 18 mars 2020 et dont la dispersion des cendres aura lieu samedi prochain à Saramans (Isère). Jean-Luc Peillon et moi-même y participerons.
- Le colonel Alain Steverlynck, ancien commandant en second du 99e RI, décédé le 26 juillet 2020 à l'âge de 72 ans

Nous pouvons y associer Mick Michéyl, marraine du 9-9, décédée le 16 mai 2019 à l'âge de 97 ans, et le petit-fils du capitaine Détrie (héros de la Campagne du Mexique), Paul Henri Détrie, décédé le 7 août 2019 dans sa 100e année.

Minute de silence.

Rapport d'activité (André Mudler)

Les effectifs

Nous étions 126 en avril 2019. Un an plus tard nous sommes 131, soit un gain de 5 qui s'explique de la façon suivante :

■ Pertes : 7

4 décès déjà évoqués au cours de l'année 2019 + 3 radiations : Marie-Louise Escoffier, Jacqueline de Frondeville, Gilbert Gaillard.

■ Gains : 12

Jacqueline Blanc, Christian Bellet, Evelyne Bolliet, le général d'armée de Bouteiller, Marie-Claire Bullifon, Gérard Chaize, Pascale Chaize, Anne Chantraine, Gisela Favaro, Claudette Jacquet (ici présente), Bruno Maire et le colonel Alain Steverlynck

■ En conclusion : $126 - 7 + 12 = 131$

J'ai grand plaisir à vous informer que de nouveaux membres ont rejoint l'Amicale au cours de l'année 2020 ! Deux d'entre eux sont ici présents : Jean-Paul Boch (ingénieur des pétroles à la retraite et chef d'escadron de la réserve citoyenne gendarmerie domicilié à Saint-Genis-Laval) et Jean-Paul Journot (tailleur de pierre qui nous vient de Villers-le-Lac dans le Doubs).

Bienvenue à vous et merci de votre fidélité à la mémoire de nos deux régiments.

J'adresse un immense bravo aux recruteurs.

Applaudissements.

Bulletin de liaison

Deux bulletins ont été réalisés en 2019, le n° 119, publié en février, tiré à 130 exemplaires de 24 pages, centré sur la cérémonie inaugurale des plaques mortuaires rénovées, et le n° 120, lui aussi tiré à 130 exemplaires de 24 pages, centré sur notre voyage à Zweibrücken et en Alsace, publié en septembre.

Le numéro suivant, celui de mars 2020, a été diffusé pour partie par voie numérique, pour partie sous sa forme traditionnelle, afin de réduire les frais d'impression. Ce mode de diffusion devrait limiter le tirage papier à moins de 50 exemplaires.

Par ailleurs, depuis janvier 2020, à l'initiative de Line Cuvelot, une lettre d'information électronique intitulée « **Quoi de 9 ?** » diffusée tous les deux mois, vient utilement compléter le bulletin. Je propose à Line de nous présenter son bébé ! Merci Line.

Applaudissements.

Site Internet

Qu'en dire ! Que c'est tout simplement fantastique. Mais il faut rendre à César ce qui est à César, c'est pourquoi je propose à Loïk Viaouët de présenter l'équipe Web et le travail accompli, tout en déplorant, encore une fois, les contraintes du moment qui nous ont amenés à organiser une assemblée générale a minima.

Applaudissements à l'issue.

Réunions mensuelles du conseil d'administration

Le conseil composé de 12 administrateurs s'est réuni 10 fois dans l'année, avec une moyenne de 9,5 participants par réunion. Ce constat se passe de tout commentaire, car c'est proprement exceptionnel !

Activités mémorielles en 2019

Les deux bulletins en ont présenté les détails. Je vous en rappelle les points les plus importants :

- Contribution à l'exposition organisée par les Fils de la Révolution américaine au château de Berzé le Châtel (Saône-et-Loire) et participation à l'inauguration le 18 mai.
- Voyage à Zweibrücken et en Alsace du nord du 18 au 21 juin.
- Cérémonie du Souvenir à Sathonay-Camp, le 12 octobre.
- Participation à la cérémonie du retour du drapeau du 99e RI à Lyon, confié à la garde du groupement de recrutement et de sélection sud-est (GRS-SE), avec pour conséquence l'ajout de la mention 99e RI à l'intitulé du groupement. Événement exceptionnel qui a eu lieu dans l'enceinte de l'ex caserne Sergent Blandan le 28 novembre.
- Profanation du monument du col de l'Echelle, le 8 juin 2019 : des contacts favorables avaient été pris avec le maire de Névache pour la rénovation de la stèle. En juin dernier, le maire a changé. Affaire toujours en cours.
- Il faut souligner la contribution mémorielle de

Pascal Meyer, notre « Royal Deux-Ponts » qui s'est déplacé depuis Strasbourg pour participer à notre voyage à Zweibrücken, ainsi que pour la cérémonie de retour du drapeau du 99e RI à Lyon. Merci Pascal !

Enfin je dois rappeler le dévouement de Jean-Jacques Riou, notre porte-drapeau en titre, qui a participé aux cérémonies du 8 mai, du 11 novembre et du 28 novembre 2019, sans oublier notre voyage à Zweibrücken.

Autres activités

- La visite du musée de l'Aviation organisée par Daniel Méjean le 23 février.
- L'assemblée générale 2018 à Brindas le 6 avril 2019, dans des conditions matérielles exceptionnelles grâce à Pierre Martin et Line Cuvelot. Encore merci à eux.
- Examen des textes de la 2e édition de l'ouvrage sur l'histoire du camp de Sathonay par notre éditeur. Objectif : sortir le livre fin avril 2021
- La soirée de cohésion du 9 septembre, avec le traditionnel couscous light servi par Henri Melki dans son restaurant rue Jean Larrivé à Lyon 3e.
- Nos contacts avec le GRS-SE ont été très positifs en 2019, dans le cadre du retour du drapeau du 99 à Lyon. Mais le coronavirus a mis un frein à nos relations, car la priorité du GRS est de recruter pour un objectif inchangé, virus ou pas, car vital pour notre armée. 2021 devrait être plus favorable à nos relations.

Vote de l'assemblée.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Rapport moral (André Mudler)

Nos derniers anciens de 44/45 se comptent sur les doigts d'une main : Maurice Passemard, René Oudoul et Robert Magdeleine. C'est dire l'importance de notre travail de mémoire, de veiller à ce que leur souvenir reste dans l'histoire de nos régiments. Et c'est là que l'action menée en 2019 prend tout son sens, marquée par le développement de notre site

Internet www.99et299ri, ainsi que vous avez pu l'entendre de la bouche de Loïk Viaouet, vice-président de l'Amicale.

Ce vent nouveau, qui s'est levé en 2018, souffle de plus en plus fort avec un recrutement sans précédent. Merci à toi, Loïk, à Line et à Daniel. Je peux vous affirmer que notre amicale est la seule dans toute la grande région lyonnaise, à connaître une telle activité, un tel essor. Et pour mieux évoluer encore, décision a été prise de moderniser nos statuts qui datent de 2007. Loïk Viaouët va vous les présenter dans un instant. Rassurez-vous, rien de grave.

Sur le plan financier, tout va bien. Alain Verrière vous communiquera les résultats de l'exercice 2019 dans quelques minutes. Je lui en laisse la primeur.

En résumé, je ne peux que renouveler mes propos des années précédentes : notre association est bien connue et son image de marque très élevée tant dans le milieu associatif à caractère patriotique qu'à Sathonay-Camp, auprès des autorités militaires, de la gendarmerie et de l'Onac-VG.

Vote de l'assemblée

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Rapport financier (Alain Verrière)

L'exercice 2019 s'est traduit par un excédent de recettes de 1031,96 €. Ce résultat exceptionnel s'explique par le fait

- Que la subvention de 2 000 € accordée par la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre de la rénovation des plaques funéraires a été versée en 2019 alors que la dépense a été effectuée en 2018.
- À signaler le bon niveau d'encaissement des cotisations grâce à l'action efficace de Line Cuvelot (2160 € en 2019 contre 1980 € en 2018), et le parfait équilibre financier de notre voyage à Zweibrücken (dépenses 2481,97 € contre 2483,14 € de recettes).

Au 31 décembre 2019 nos avoirs étaient de 9038,74 €.

Je passe la parole au vérificateur des comptes pour la certification de nos finances.

Compte-rendu du vérificateur des comptes Dominique Mavridorakis

En son absence, lecture est faite de son rapport, signé le 8 octobre 2020, dont voici la conclusion :

« Les comptes annuels, établis selon la méthode de recettes/dépenses, sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de trésorerie de l'exercice écoulé ainsi que de la situation de trésorerie de l'association à la fin de cet exercice ».

Vote de l'assemblée.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Montant de la cotisation 2021 + budget prévisionnel 2020

Maintien de la cotisation à 10 euros minimum pour l'année 2021. Quant au budget 2020, compte tenu de la situation sanitaire, aucune perspective de dépense majeure n'est prévue cette année, le financement de la 2e édition de l'ouvrage sur le Camp de Sathonay étant prévu en 2021 avec la commémoration du centenaire de l'Amicale.

Vote de l'assemblée.

Les propositions sont adoptées à l'unanimité des membres présents et représentés

Renouvellement du conseil d'administration

Les mandats de quatre administrateurs sont à renouveler : Pierre Chaize, Yves Fernandez, Michel Lombard et Alain Verrière.

Vote à main levée.

Les quatre administrateurs sont réélus à l'unanimité des membres présents et représentés.

Perspectives 2020/2021

- Poursuite de la numérisation du fond documentaire.
- Publication de la 2e édition de l'ouvrage sur le Camp de Sathonay
- Célébration du centenaire de l'Amicale, en principe le 24 avril 2021
- Un voyage de mémoire.

Présentation des nouveaux statuts

Intervention de Loïk Viaouët qui présente les évolutions souhaitées.

III. Assemblée générale extraordinaire du 10 octobre 2020

Il est 12 heures. Dans le prolongement de l'assemblée générale ordinaire tenue au restaurant « Maison Gaëlle », 6, rue de la République 69580 Sathonay-Camp, le président déclare ouverte l'assemblée générale extraordinaire (AGE) de l'Amicale Royal Deux-Ponts/ 99e et 299e R.I. relative à la révision des statuts, conformément à l'article 15 des statuts du 31 mars 2007.

Effectif présent : 18 + 36 pouvoirs soit un total de 54 votants. Le quorum du tiers des membres ayant droit de vote étant atteint (43 votants), l'assemblée peut valablement délibérer.

Pourquoi une modification des statuts du 31 mars 2007.

L'évolution du monde associatif à caractère patriotique, le droit de vote reconnu aux membres asso-

Vote de l'assemblée

Le projet est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés et, par conséquent, peut être soumis à l'assemblée générale extraordinaire qui va suivre.

Questions diverses

Pas de questions diverses.

Fin de l'assemblée générale ordinaire

ciés et la simplification du mode de fonctionnement de l'amicale nous ont conduits à faire évoluer les statuts, sans pour autant en modifier l'objet. Un exemplaire est à la disposition de chacun pour consultation.

Bien entendu, tout membre désireux de recevoir un exemplaire peut le demander au président ou au vice-président, principal rédacteur du projet.

Après avoir répondu à quelques questions de détail, le président demande à l'AGE de passer au vote à main levée.

Les statuts sont votés à l'unanimité des présents et des représentés. Ils seront applicables dès réception du récépissé délivré par la préfecture du Rhône.

Fin de l'assemblée générale extraordinaire.

IV. Conseil d'administration du 10 octobre 2020

Rappelons que l'unique objet de ce conseil d'administration était d'élire le nouveau bureau.

Sont présents : Pierre Chaize, Line Cuvelot, Yves Fernandez, Jean-Claude Hermann, Michel Lombard, Daniel Méjean, André Mudler, Alain Verrière, Loïk Viaouët.

Excusés : Pierre Martin, Jean-Jacques Riou et Bernard Van der Elst.

Le quorum de 5 voix étant largement atteint, le conseil d'administration peut valablement délibérer.

- **Président** : un seul candidat, André Mudler, réélu à l'unanimité des administrateurs présents.
- **Vice-président** : un seul candidat, Loïk Viaouët, réélu à l'unanimité des administrateurs présents.
- **Secrétaire** : un seul candidat, Daniel Méjean, élu à l'unanimité des administrateurs présents.
- **Trésorier** : un seul candidat, Line Cuvelot, élue à l'unanimité des administrateurs présents.
- **Porte-drapeau** : Jean-Jacques Riou (sans changement).

Jean-Jacques Riou, secrétaire depuis 2010, et Alain Verrière, trésorier depuis 2014, sont remplacés respectivement par Daniel Méjean et Line Cuvelot.

Le président tient à remercier chaleureusement Jean-Jacques Riou et Alain Verrière de leur dévouement au profit de l'Amicale, souligne la bonne entente entre tous pour le plus grand bien de notre association et félicite les nouveaux membres du bureau pour leur engagement.

Pour donner un caractère plus formel aux décisions prises au cours des conseils d'administration, il est convenu de rédiger, à l'issue de chaque conseil d'administration, un « Relevé de décision » qui fait état des principales décisions prises. Rédaction à charge du secrétaire, validée par le président avant d'être archivée.

V. **Conseils d'administration des 30/11/2020, 18/01, 15/02 et 15/03/2021**

Les contraintes sanitaires ne permettant pas de nous réunir en « présentiel », nous avons décidé de tenir les conseils d'administration en « distanciel », sous forme de visioconférences, grâce à la compétence de Daniel Méjean et la mise en œuvre du logiciel Skype. Quatre conseils d'administration ont ainsi pu se tenir depuis le 10 octobre 2020. En voici l'essentiel :

CA du 30/11/2020

Premier conseil en visioconférence. Ça marche ! Nous étions 8 à nous connecter et nous voir sur les écrans de nos ordinateurs.

- L'envoi à la préfecture des procès-verbaux de nos assemblées générales a été effectué le 28 novembre.
- La cérémonie du centenaire de l'Amicale est repoussée, compte tenu de la situation sanitaire.
- **Projet de voyage 2021** : la Somme serait notre prochain objectif. Michel Lombard est chargé de l'étude du projet.
- **Stèle du col de l'Echelle** : une cérémonie inaugurale pourrait avoir lieu à la fin du printemps prochain.
- Une étude sur l'avenir du monde combattant a été réalisée par la Fédération André Maginot. Elle sera évoquée lors d'un prochain CA.

- Devenir des archives de l'Amicale en stock chez le président. Réflexion en cours.
- **Honneur à Mme Marthe Mary** qui vient d'avoir 102 ans le mois dernier.

CA du 18/01/2021

- Sur proposition de Loïk Viaouët, Maurice Passemard est nommé membre bienfaiteur pour le don de ses œuvres picturales à l'Amicale. Le président lui remettra le certificat « qui va bien » à l'occasion de l'une de ses prochaines visites à Saint-Étienne.
- **Décision est prise de regrouper le même jour l'assemblée générale ordinaire, la cérémonie du Souvenir et la célébration du centenaire de l'Amicale.** Date proposée : samedi 9 octobre, à valider par le maire de Sathonay-Camp (action André Mudler).
- Dans le cadre de la préparation de la cérémonie du centenaire de l'Amicale, approbation du projet « Chocolat » piloté par Line Cuvelot
- **Création d'une commission en charge de l'organisation du Centenaire.** Ce sujet sera à l'ordre du jour du prochain CA.

CA du 15/02/2021

Réunion essentiellement consacrée à la préparation du Centenaire.

- Validation de la date du 9 octobre 2021 pour l'organisation de la cérémonie.
- Constitution de la commission du Centenaire : André Mudler, Pierre Chaize, Yves Fernandez et Michel Lombard.
- Évocation des différents événements de la journée.
- Tout en restant membre de l'Amicale, Alain Verrière a décidé, compte tenu de ses activités propres, de démissionner de sa fonction d'administrateur. Nous le regrettons mais nous savons aussi qu'Alain répondra présent si nécessaire.

CA du 15/13/2021

- Avancement du projet « Chocolat ». La présentation faite par Line Cuvelot est validée.

- Le colonel Rosier quittant le commandement du GRS-SE/99e RI fin juin prochain, il a été décidé, si les conditions sanitaires le permettent, de marquer son départ en l'invitant à un couscous chez Elie Henri courant juin.
- Le conseil d'administration étant essentiellement constitué d'officiers, il a été décidé de confier à l'équipe Web le soin de recruter d'autres profils d'anciens, en particulier des sous-officiers.
- Nos nouveaux statuts ont été enregistrés par la préfecture du Rhône le 12 février 2021. Ils sont donc dorénavant applicables.

VI. Le 24e Léger

Le 13 février dernier, les médias relataient l'inhumation de 126 dépouilles découvertes dans une fosse commune à Viazma, environ 200 km à l'ouest de Moscou. Il s'agissait des restes de 56 Russes et de 70 Français, tombés lors de la Retraite de Russie. Mis à jour en septembre 2019 par une équipe d'archéologues russes et français, les victimes étaient principalement âgées de 30 à 39 ans, selon l'académie russe des Sciences.

Le 3 novembre 1812, la région de Viazma fut, en effet, le théâtre d'une bataille entre l'arrière-garde de l'armée napoléonienne commandée par le maréchal Davout, et l'avant-garde de l'armée russe. Dans la confrontation, les Français perdirent 6 000 hommes, les Russes environ 2 000. Fin août, un premier affrontement avait déjà eu lieu dans le secteur de Viazma, peu avant la grande bataille de Borodino, dite de la Moskowa, qui, le 7 septembre, ouvrait les portes de Moscou aux grognards de Napoléon Ier. Le capitaine de Castellane, affecté à l'état-major de l'Empereur, futur gouverneur militaire de Lyon, créateur du camp de Sathonay, y était !

La cérémonie protocolaire franco-russe s'est tenue sous la neige et par - 15 degrés, en présence des descendants des principaux acteurs de l'époque, le

prince Joachim Murat, arrière-arrière-petit-neveu du maréchal Murat, et Loulia Khitrovo, arrière-arrière-petite-fille du général en chef du tsar Mikhaïl Koutouzov. Réparties en huit cercueils recouverts des drapeaux russe et français, les dépouilles furent enterrées, avec les honneurs, près du champ de bataille. La participation d'une centaine de figurants en uniformes d'époque et une salve de canon ont rehaussé cette cérémonie, rare moment d'unité symbolique entre la France, représentée par le général Yves Martin, attaché de défense près l'ambassade de France à Moscou, et la Russie.

La découverte de boutons métalliques d'uniformes avait permis d'établir que certaines victimes appartenaient aux 30e et 55e régiments d'infanterie de ligne et au 24e régiment d'infanterie légère de la Grande Armée. Cette dernière information m'avait beaucoup intéressé car le 24e « léger » est une composante de l'histoire du 99e régiment d'infanterie, le régiment de Lyon dont le drapeau, faut-il le rappeler, mentionne dans ses plis la bataille de **La Moskowa** !

À ce titre, l'histoire du 24e léger mérite d'être rappelée.

Le 24 octobre 1803, un arrêté du Consulat transforme la 99e demi-brigade en 62e régiment de

ligne. Le numéro 99 ne sera plus porté jusqu'en 1855, où il sera attribué au 24e léger, ex 24e demi-brigade légère. L'histoire du 99e se continue donc par celle de ces deux formations.

La 24e demi-brigade d'infanterie légère (de 2e formation)

Formée le 11 octobre 1796, la 24e demi-brigade légère, dite l'Incomparable en raison de ses coups d'éclats sur les champs de bataille, fait partie du corps expéditionnaire qui appareille le 15 décembre pour le sud de l'Irlande en vue d'envahir l'Angleterre. L'opération maritime échoue lamentablement. L'expédition tournant court, les unités vont renforcer l'Armée de Sambre et Meuse qui se bat sur le Rhin.

En août 1797, la demi-brigade est dirigée sur la Bretagne et la Basse-Normandie, pour lutter contre les Chouans qui ont repris les armes (combat de Parigné, près d'Alençon, le 25 janvier 1800). Puis, affectée à l'Armée d'Italie, elle franchit le col du Grand Saint Bernard les 16 et 17 mai, et combat victorieusement à Marengo le 14 juin. Pour leurs hauts faits d'armes, quinze soldats se verront attribuer un fusil d'honneur par Bonaparte.

NDLR : Cette récompense sera remplacée par la Légion d'honneur et ses bénéficiaires se retrouveront automatiquement titulaires de cette nouvelle décoration.

En 1801, la 24e demi-brigade participe à la « Guerre des Oranges » pour soutenir le roi d'Espagne Charles IV contre le Portugal qui refuse de participer au blocus que Napoléon tente d'imposer à l'Angleterre. De retour en France en 1802, elle stationne à Saintes, puis à Nantes.

En septembre 1803, la 24e demi-brigade rejoint l'armée des Côtes de l'Océan à Granville, Saint-Malo et Saint-Omer dans la perspective d'une nouvelle tentative de débarquement en Angleterre. En janvier 1804, le régiment se regroupe au camp de Saint-Omer, sous le commandement du maréchal Soult.

Le 24e léger

Entretemps, la demi-brigade change d'appellation pour devenir le 24e régiment d'infanterie légère (24e léger), aux ordres du colonel Marion.

Fin août 1805, le projet d'invasion de l'Angleterre est abandonné. Les camps de la Manche sont levés au profit de la Grande Armée qui se porte en Allemagne. Le 24e léger combat les Autrichiens à Ulm, puis, le 2 décembre, participe à la bataille d'Austerlitz (28 officiers et 600 hommes tués ou blessés).

Après avoir cantonné dans la région de Vienne (Autriche) pour se reformer, il est présent à léna, se bat à Bergfried contre les Russes et prend une part glorieuse à la bataille d'Eylau en février 1807.

Le 1er juin 1808, le 24e léger est réorganisé, passe à quatre bataillons de six compagnies. Le régiment, qui comprend alors 108 officiers et 3862 hommes, participe à toute la Campagne d'Allemagne jusqu'à la dissolution de la Grande Armée le 12 octobre 1808.

Affecté à l'Armée du Rhin (division Oudinot) sous les ordres du maréchal Davoust, le 24e léger, dont le dépôt est désormais situé à Metz, combat à Essling (mai 1809), et à Wagram (juillet 1809).

1810-1811 — Le 24e est en Hollande, stationne à Nimegue, puis à Amsterdam. En avril 1811, il rejoint Saint-Omer, et de là, Paris.

1812 — Campagne de Russie. Affecté au 3e corps d'armée (maréchal Ney), il atteint Smolensk le 19 août, et combat dès le 7 septembre à Borodino, autrement dit la bataille de la Moskowa. Réduit à 42 officiers et 844 hommes, soit le quart de l'effectif initial, il ne profite guère de sa victoire. Le 19 octobre, commence la désastreuse retraite. Le 26 novembre, grâce au travail extraordinaire des pontonniers du général Eblé, les débris du 3e corps d'armée réussissent à franchir les eaux glacées de la Bérézina. Le 20 janvier 1813, les quelques rescapés du 24e léger, renforcé par 700 conscrits venant de Metz, cantonnent à Spandau (près de Berlin), et à Erfurt (Saxe).

1813 — La Grande Armée se reconstitue. Le 24e léger prend part à la bataille de Leipzig, dite bataille des Nations, (16-19 octobre 1813). En janvier 1814,



Vue d'ensemble



Minute de silence



M. le maire



Le président entouré de Jean-Paul Boch (à g.) et de Jean-Paul Journot (à d.)



Tous concentrés



La fine équipe



Les dames



Line Cuvelot en plein travail



Cérémonie de Viazma



Mémorial de Borodino



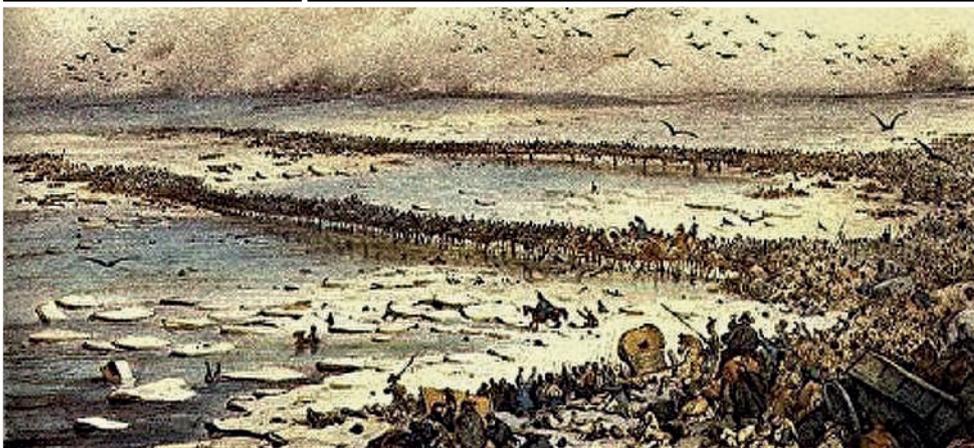
Caporal 24e Léger 1810



Napoléon au cours de la retraite de Russie



Insigne du 24e RI



Passage de la Berezina



Chasseur cycliste avec engin plié sur le dos



Le drapeau du 99e RIA décoré de la croix de guerre par le général de Saint-Vincent



Bicyclette pliante capitaine Gérard



Chasseur cycliste en position de tir



6e groupe cycliste à Vienne

bat à Brienne, puis à La Rothière. Sur le point d'être encerclé, il retraite en direction de Saint-Dizier. Il ne reste alors plus que 19 officiers et 73 hommes, rescapés des 1er et 2e bataillons du régiment. Les 4e et 5e sont à Metz, contribuant à la défense de la ville, alors que le 3e est resté en Allemagne.

C'est la fin du 24e léger qui est versé dans le 6e léger. le 11 août 1814.

Son drapeau, reçu le 8 août 1812, porte le nom des batailles d'Ulm, Austerlitz, Iéna, Eylau, Eckmühl, Essling et Wagram.

Renaissance du 24e léger

Le 24e d'infanterie légère est recréé par ordonnance royale du 29 septembre 1840. Reformé à Rouen, il reçoit son drapeau à Compiègne, des mains du maréchal Soult. En garnison les années suivantes à Lille, Paris, Soissons, Verdun, Chalons et Vitry, il ne sort de sa vie de caserne que pour combattre l'insurrection parisienne de juin 1848.

1849-1852 — Il est à Orléans et à Blois, puis à Wissembourg en Alsace. En avril 1852, il stationne à Colmar, aux bords du Rhin.

Le 22 juillet 1854, le régiment rejoint l'armée de Lyon commandée par Castellane. Par décret du 16 novembre 1854, il change d'appellation pour prendre le nom de 99e de ligne, avec effet au 1er janvier 1855. La boucle est bouclée.

Figures marquantes du régiment

- Charles Sébastien Marion, colonel chef de corps de 1803 à 1805, général de brigade, baron de l'Empire, officier de l'ordre de la Légion d'honneur ;
- Bernard Pourailly, colonel chef de corps en 1810, général de brigade, baron de l'Empire, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur ;
- Antoine Alexandre Julienne de Belair, colonel chef de corps à compter du 8 décembre 1810, général de brigade, grand officier de l'ordre de la Légion d'honneur.

Pour éviter toute confusion, il m'a semblé intéressant d'évoquer très brièvement l'existence du **24e régiment d'infanterie (24e RI)**, héritier du régiment de Brie, créé en 1775, qui a la particularité d'être l'unique régiment de réserve de l'armée de Terre. Basé à Vincennes et à Versailles (effectif 700), il est placé sous le commandement de la logistique des Forces (COM LOG) depuis 2016.

Le régiment de Brie a participé, modestement, à la guerre d'indépendance américaine. En effet, une compagnie, commandée par le chevalier de Brie (capitaine en 1er), embarquée sur le vaisseau *Jason*, a renforcé Saintonge, l'un des quatre régiments d'infanterie du corps expéditionnaire de Rochambeau présents à Yorktown en octobre 1781. Un autre détachement, en garnison aux Caraïbes pour assurer la garde des ports, embarqué sur le vaisseau amiral *Auguste* (80 canons), a, lui, participé à la bataille navale de la baie de la Chesapeake avec l'avant-garde de la flotte de l'amiral de Grasse le 5 septembre 1781.

Huit soldats de ce régiment sont morts aux Etats-Unis ou les eaux américaines, des suites de blessures ou de maladie.

À la Révolution, Brie change d'appellation pour devenir le 24e régiment d'infanterie. Il fait partie des troupes qui ont accueilli Napoléon Ier le 10 mars 1815 au soir, à la hauteur du pont de la Guillotière à Lyon.

Acteur de la Grande Guerre, titulaire de la fourragère croix de guerre 14/18, dissous en 1940, recréé en 1944, dissous en 1997, il renaît le 27 juin 2013 en tant que **24e régiment d'infanterie – Bataillon de réserve Île-de-France**.

André Mudler

VII. Histoires de drapeaux

Le drapeau du 99e de ligne à la bataille de Sedan

Après la désastreuse bataille de Froeschwiller du 6 août 1870, le 99e de ligne, partiellement reconstitué, fait mouvement vers l'Aisne, puis vers les hauteurs de Sedan qu'il atteint le 31 août à 4 heures du matin.

Le lendemain 1er septembre, après de violents combats contre l'armée prussienne, il doit se replier sur Sedan. L'officier porte-drapeau du régiment, un certain Aimo, est blessé par un projectile qui déchire l'étoffe et brise la hampe du drapeau, mais il peut se relever et sauver l'aigle en bronze fixé en haut de la hampe. En fin de journée, cernés de toutes parts, les troupes françaises mettent bas les armes.

Le 3 septembre, en vertu de la capitulation qui vient d'être signée, le 99e laisse ses armes en faisceaux sur les remparts de la ville et, à la nuit, se dirige vers la presqu'île d'Iges, située au nord-ouest de Sedan, où sont regroupés les 80 000 prisonniers français, sous la pluie, sans abris et sans vivres. À partir du 7 septembre, les officiers et soldats du régiment sont emmenés en Allemagne (Le régiment ne sera pas reconstitué pendant la deuxième partie de la guerre).

Les débris du drapeau du 99e sont conservés par le porte-drapeau, alors que de son côté, le lieutenant Baratte, ceint de la flamme du drapeau et de la croix de la Légion d'honneur qui le décore, réussit à traverser les lignes ennemies. Quelques jours plus tard, il remet la flamme et la croix au général Le Flô, ministre de la Guerre, qui le nomme chevalier de la Légion d'honneur. Le 28 janvier 1872, le ministre de la Guerre remet au colonel Gouzil, commandant le régiment, la croix sauvée par le lieutenant Baratte.

Mais il faut attendre 1880 pour que le 99e dispose d'un nouveau drapeau remis solennellement par le président de la République Jules Grévy le jour du 14 juillet qui, pour la première fois, est fêté en tant que fête nationale.

Le drapeau du 99e RIA décoré de la croix de guerre 1939-1940

Texte adapté d'un article paru dans le Petit Dauphiné d'octobre 1941

Une émouvante cérémonie s'est déroulée le 19 octobre 1941 dans la cour du Fort Lamothe. En effet, le général de Saint-Vincent, gouverneur militaire de Lyon, a décoré de la croix de guerre 1939-1940 le drapeau reconstitué du 99e régiment d'infanterie alpine et a confié le nouvel emblème à la garde du 153e régiment d'infanterie alpine.

Une foule considérable avait pris part à cette cérémonie : anciens des 99e et 299e RIA, familles des prisonniers du 99e ou des Alpains du 99e morts pour la France.

Dernièrement, c'était les cendres du drapeau du 99e qui avaient été remises solennellement à la garde du 153e RIA. Aujourd'hui, voici qu'à la demande des Alpains qui ont servi dans ses rangs, et grâce au général Huntziger, le 99e, avant de revivre un jour, retrouve un emblème sur la soie duquel brillent à nouveaux ses fastes.

Les généraux Chevalier, Lestien qui commanda pendant la dernière campagne la 28e division, unité à laquelle appartenait le 99e RIA, Duchemin, adjoint au gouverneur militaire de Lyon, le colonel Borne qui, de 1916 à 1923 commanda le 99e RI, le médecin commandant Stibio, médecin-chef du 99e RIA en 1939/1940, étaient groupés au premier rang des personnalités militaires. M. Roux, président de la Légion lyonnaise des combattants, assistait également à la cérémonie, ainsi que les représentants du préfet du Rhône et du maire de Lyon.

Le général de Saint-Vincent, accompagné du colonel Granier, commandant militaire du département du Rhône et du capitaine Blache, major de garnison, est accueilli par le colonel Bierre, commandant le 153e RIA, qui lui présente le drapeau et deux bataillons de son régiment.

Sur un ordre bref, le drapeau du 153e RIA et sa garde d'honneur viennent se placer au centre de la cour. Le nouvel emblème du 99e RIA, escorté par MM. Hoffmeister, président de l'amicale des 99e et 299e RI, Vernay, Verdier, Piroird et Dumas, s'arrête devant lui. Le colonel Borne, en tenue, prend le drapeau et l'incline tandis que le général de Saint-Vincent accroche à sa hampe la croix de guerre 1939-1940. Le gouverneur embrasse la soie neuve, puis, saisissant à son tour l'emblème, le remet au colonel Bierre qui le confie à sa nouvelle garde d'honneur.

Se tournant vers l'assistance, le général de Saint-Vincent rappelle qu'en 1939-1940, il commanda la 64e division alpine, unité à laquelle appartenait le 299e RIA dont la plupart des officiers, sous-officiers et soldats avaient fait leurs armes sous l'écusson du 99e. Il dit la fierté qu'il ressentit à avoir sous ses ordres cette troupe d'élite dont la ferme défense sur les Alpes répondit à son attente et garda intégralement les points de la frontière confiés à sa vigilance.

Après avoir remercié les dirigeants de l'Amicale, il retrace l'épopée superbe du 99e RIA, particulièrement au cours des mois de mai et de juin 1940, lorsque, dans un nouveau Verdun, pendant des semaines de combats héroïques, cette unité d'élite enraya l'avance ennemie. Ce régiment de héros avait, il est vrai, un chef digne de lui, le colonel Lacaze, guerrier de grande valeur, plein de fougue et d'enthousiasme, sachant, quand cela était nécessaire, payer de sa personne pour enflammer ses hommes par son exemple...

Le général gouverneur félicite aussi le médecin commandant Stibio, organisateur de cette magnifique cérémonie et qui sait se montrer aussi sûr ordonnateur qu'il fut un soldat valeureux.

La cérémonie se poursuit par des remises de décorations. Tandis que la clique ouvre le ban, les futurs décorés viennent se ranger devant le drapeau. Le capitaine Franzini, glorieux officier du 99e RIA et de la Grande Guerre, reçoit la cravate de commandeur de la Légion d'honneur. Puis plusieurs officiers, sous-officiers et soldats des 99e RIA et 153e RIA se voient attribuer la croix de guerre 1939-1940. Parmi eux le capitaine Blanchet et le caporal Roux,

cités à l'ordre de l'armée, le capitaine et aumônier militaire Molager, le caporal Bardol et l'alpin Guillaume, tous du 99e RIA, cités à l'ordre du régiment. À l'issue de la cérémonie, les deux bataillons du 153e RIA défilent devant le gouverneur et les nouveaux décorés.

Le fanion de la 2e compagnie du 99e RIA

Le lieutenant-général E.M. Dehmel, qui commandait en 1940 la 292e division d'infanterie de la Wehrmacht, détenait le fanion de la 2e compagnie du 99e RIA récupéré sur le corps d'un soldat français tué dans l'attaque allemande de juin 1940, à un endroit qui n'a pu être précisé.

S'agissant de la 2e compagnie commandée par le capitaine Jean Charrière, chargée de défendre le point d'appui du tunnel du canal de l'Oise à l'Aisne à l'aube du 5 juin, il est à signaler que le chef de l'une des sections de la compagnie était le lieutenant André Terrot, le père de Michel Terrot, ancien député du Rhône et ancien maire d'Oullins.

En demandant par testament que ce fanion soit rendu aux autorités françaises, le général Dehmel a expliqué son geste comme un gage d'amitié franco-allemande et comme un témoignage de respect à l'égard du soldat qui le portait.

Le sort ultérieur de ce fanion ne nous est pas plus connu que l'identité du soldat à qui il avait été confié. On peut néanmoins supposer qu'il figurait en bonne place dans la salle d'honneur du régiment à Sathonay-Camp et qu'il pourrait se trouver actuellement « en caisses » au camp de Saint-Astier en Dordogne, en attendant le transfert des archives de l'ancien musée de l'Infanterie de Montpellier sur le site des écoles militaires de Draguignan, qui accueillera le futur musée de l'Infanterie en construction. Investigations de l'équipe web en cours...

VIII. Les groupes de chasseurs cyclistes (GCC)

De plus en plus empruntées par les cyclistes, les rues de l'agglomération lyonnaise sont en train de muter. La « petite reine », ainsi surnommée par les chantres du Tour de France cycliste, est devenue le mode de déplacement urbain dans l'air du temps. Il suffit de constater l'explosion du nombre de pistes cyclables, d'arceaux de stationnement, de locaux commerciaux dédiés à la bicyclette, pour se rendre compte de l'ampleur du phénomène. Une véritable « prise du pouvoir de la rue », impensable il y a peu. C'est pourquoi il m'a semblé intéressant d'évoquer l'histoire de ces « soldats à vélo » qui ont contribué, comme leurs camarades de toutes les armes, à la Victoire de 1918, d'autant que le 6e GCC a cantonné à Vienne, caserne Rambaud, qui était aussi le dépôt du 99e RI.

Merci à Jean-Claude Finand, membre de l'Amicale et grand spécialiste de l'histoire militaire de Vienne, de m'avoir donné matière à écrire cet article.

La machine

À partir de 1870, le vélocipède, l'ancêtre de la bicyclette, devient le symbole du progrès et de la modernité, réservé au début à une élite bourgeoise, avant de se démocratiser. Des courses de vélocipèdes ont lieu au camp de Sathonay. Phénomène industriel et social de grande ampleur, il ne va pas laisser indifférent les militaires de la fin du XIXe siècle, confrontés aux difficultés de transport et de rapidité de déploiement.

Dans ce contexte, le lieutenant Henri GERARD, alors affecté au 87e régiment d'infanterie de ligne en garnison à Saint-Quentin, invente la bicyclette pliante, plus tard perfectionnée par deux Grenoblois, Charles Morel, industriel, et Adolphe Dulac, mécanicien. Nous sommes en 1893. Exposée au Salon du Cycle à Paris en décembre 1894, cette machine a la particularité de pouvoir être repliée roue contre roue en 35 secondes et de se porter sur le dos.

Elle pèse 17 kg, diamètre des roues 65 cm, pédalier avant muni de 23 dents, pédalier arrière 9 dents, hauteur 0,75 m, longueur 1,5 m. En 1910, la bicy-

clette pliante passe à 16 kg nue, 18,5 kg avec les accessoires. C'est 3 kg de plus que le fantassin équipé. En 1914, la pliante « Gérard » pèse encore 13 kg. Ainsi équipés, les cyclistes ont une vitesse moyenne de 10 à 12 km à l'heure et sont capables de parcourir des étapes de 60 à 100 km.

La militarisation

En 1894, le ministère de la Guerre autorise l'achat de 120 bicyclettes montées sur pneumatiques Michelin dont la souplesse a été préférée aux pneus pleins, malgré les risques de crevaison. Les premiers cyclistes militaires combattants apparaissent en France en 1895 lors des grandes manœuvres.

La première compagnie cycliste, à ne pas confondre avec les estafettes, est créée le 1er août 1899 à Saint-Mihiel. Rattachée administrativement au 25e bataillon de chasseurs, elle comprend 1 capitaine, 3 lieutenants, 1 sous-lieutenant et 120 sous-officiers, caporaux, mécaniciens, clairons et soldats. En 1903, année de la création du tour de France cycliste, cinq compagnies cyclistes sont formées avec les 6e compagnies des 2e, 4e, 9e, 18e et 25e bataillons de chasseurs à pied (BCP) et participent aux grandes manœuvres de septembre 1908.

Le 1er octobre 1913, les groupes de chasseurs cyclistes (GCC) sont officiellement créés. Au nombre de dix, ils sont rattachés aux divisions de cavalerie (DC). La 6e DC hérite du 6e GCC, formé par la 6e compagnie du 13e BACP de Chambéry, et rattaché administrativement au 99e RI en garnison à Lyon et Vienne.

Les groupes de chasseurs cyclistes

À la mobilisation d'août 1914, le groupe de chasseurs cyclistes comprend 10 officiers dont 1 médecin, 407 sous-officiers, caporaux et chasseurs, 18 chevaux et 7 voitures, structuré en un état-major et trois pelotons de 132 hommes.

Missions

Soutenir la cavalerie amie et lui apporter des capacités de combat d'infanterie contre la cavalerie et l'infanterie adverse, profitant de son agilité et de sa rapidité de déploiement, tel est l'objectif fixé par le commandement. Parmi les nombreuses missions qui peuvent leur être dévolues, on peut citer :

- Précéder la cavalerie pour former une tête de pont et lui assurer un point de passage ;
- Retarder les colonnes d'infanterie ennemies et les forcer à se déployer ;
- Dans l'offensive, occuper rapidement un point d'appui important ;
- Suppléer à l'infériorité numérique en cavalerie ;
- Servir de réserve mobile.

Équipement

Les chasseurs cyclistes portent la tenue et le numéro du bataillon de chasseurs dont ils sont issus.

Au début du conflit, ce sont des militaires d'active, sélectionnés pour leurs aptitudes physiques. Ils sont équipés du fusil Lebel, ne portent pas de capote, ni de havresac, dans le but d'en faire des combattants rapides et très mobiles.

Le chasseur cycliste est vêtu de la vareuse-dolman des chasseurs alpins munie de bourrelets d'épaule destinés à empêcher les bretelles du vélo pliant de glisser. Képi, pantalon culotte, bandes molletières et brodequins constituent l'essentiel de son uniforme.

La bretelle du fusil, plus grande (bretelle Gérard), s'explique par le souci de pouvoir accéder facilement au fusil, le port du vélo pliant obligeant de placer l'arme sur la machine. Le bidon de cavalerie est porté à gauche et l'étui-musette à droite, à l'inverse des unités d'infanterie. Trois cartouchières, une baïonnette et une seconde musette (avec deux jours de vivres et les pièces de rechange pour le vélo), fixée sur la machine, complètent l'équipement du chasseur cycliste.

Un inconvénient notable : la machine, une fois repliée, conserve une protubérance, la pédale intérieure, qui gêne le soldat dans ses mouvements, labourant les côtes et le dos, surtout en courant sous le feu de l'ennemi ...

Les GCC sont utilisés lors de la bataille des Frontières et de la bataille de la Marne. Arme de mouvement, leur action s'éteint avec la guerre des tranchées. Elle reprend lors des phases de mouvement de 1916 à 1918. Dès 1917, ils commencent à être remplacés par les motocyclettes. Les groupes sont dissous dans les années 30. Au total, plus de 45 000 exemplaires de la bicyclette Gérard auront été fabriqués.

Historique du 6e GCC

Cantonné à Vienne, caserne Rambaud qui héberge le dépôt du 99e RI et du 299e RI, le 6e GCC porte les écussons du 13e bataillon alpin de chasseurs à pied (13e BACP) de Chambéry. Il fait partie de la 6e division de cavalerie comprenant le 11e Hussards, le 13e chasseurs à cheval, les 2e et 14e dragons, les 7e et 10e cuirassiers, le 54e régiment d'artillerie à cheval et la section cycliste du 4e génie.

Dès le 1er août, il débarque à Châtel-sur-Moselle afin de contribuer à la surveillance de la frontière dans la région de Lunéville. Le 9 août, il reçoit le baptême du feu ; le 25 août, il participe à la bataille de Rozelieures, contribuant, avec le 299e RI, à empêcher les Allemands de contourner l'armée française par la Trouée de Charmes.

Le 10 septembre, il est envoyé sur le Front de la Marne, puis, début octobre, dans les Flandres. Les combats sont éprouvants. Le 6e GCC est réduit à 70 hommes. Sept officiers ont été tués, trois ont été blessés et plus de 600 sous-officiers et chasseurs mis hors de combat depuis le début de la guerre.

Reformé à Compiègne en janvier 1915, il combat dans les Vosges en juillet et subit de lourdes pertes. À peine reconstitué, il participe à l'offensive de Champagne voulue par le général Joffre fin septembre. Au repos pendant toute l'année 1916, il participe en 1917 à l'offensive Nivelle du Chemin des Dames (Berry-au-Bac), puis combat à nouveau en Champagne de juin à décembre 1917.

Au cours de l'année 1918, le 6e GCC se bat dans les Flandres, participe à la bataille de l'Ourcq, à la deuxième bataille de la Marne avant de repartir dans les Flandres pour les derniers combats.

En garnison à Versailles jusqu'à fin juillet 1919, date de sa dissolution.

André Mudler

IX. Général Joseph Piston (1754-1831)

Piston, pistonner : Protection, appui qu'une personne influente accorde à quelqu'un pour lui faire obtenir un avantage. *Décrocher un emploi par piston. Avoir du piston, des appuis. Un coup de piston.* Par extension. La personne qui accorde son soutien.

L'usage du sens figuré du piston mécanique est attesté depuis 1857. Pourtant, une autre hypothèse pourrait être à l'origine de l'expression « avoir du piston ». Elle implique un général lyonnais, baron de l'Empire !



Général Joseph Piston

Voici son histoire qui n'a aucun lien avec l'Amicale mais qui me rappelle une intervention d'un ministre de la Défense au profit de l'un de ses jeunes électeurs qui n'avait pas envie d'honorer une convocation du 299e RI.

Rassurez-vous,

l'intéressé a bien accompli sa période de réserve...

Fils de négociant, né à Lyon le 30 septembre 1754, Joseph Piston entre en apprentissage chez un drapier de Lyon. Préférant la carrière des armes, il s'engage à dix-huit ans comme simple soldat dans la légion de Flandre (futur 2e régiment de chasseurs à cheval). Promu brigadier en 1776, il passe au régiment de dragons de la Reine à Verdun. Nommé adjudant en 1784, après 12 ans de service, puis sous-lieutenant en 1791, il s'illustre en Belgique, aux débuts des guerres de la Révolution. Il fait campagne sous Dumouriez et sert à l'armée du Nord en 1793. Soudainement sa carrière s'accélère. Le 23 septembre de la même année, il est nommé général de brigade par décision du Comité de salut public, sur la proposition de Lazare Carnot !

Un nouveau parcours s'ouvre à lui. Chef d'état-major de l'Armée des Alpes à partir du 21 janvier 1794,

affecté à l'Armée d'Italie en 1795, à nouveau chef d'état-major de l'Armée des Alpes à partir de 1796, puis en mission dans différentes régions militaires, en particulier celle de Lyon.

Réformé en octobre à la suite du coup d'Etat du 4 septembre 1797, il est réintégré en janvier 1800. Affecté à nouveau à la division militaire de Lyon, il commande par intérim les départements du Rhône et de la Loire de novembre 1801 à décembre 1803. Au cours de cette période, ses services sont accusés d'exempter certains conscrits en échange de sommes d'argent....

Puis s'enchaînent plusieurs affectations opérationnelles : commandant de brigade dans la réserve de cavalerie du prince Louis, commandant de brigade de cavalerie légère sous les ordres de Lannes, commandant d'une brigade de carabiniers, il charge la cavalerie russe à Austerlitz le 2 décembre 1805.

Promu général de division le 21 décembre de la même année, il est nommé commandant d'armes de la place forte de Wesel en avril 1806 (future tête de pont de l'Empire français sur la rive droite du Rhin). Admis à la retraite le 11 août 1808.

Nommé commandant en second de l'éphémère Garde nationale par Napoléon en mars 1815.

Commandeur de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, baron de l'Empire par décret du 24 juin 1808, chevalier de Saint-Louis en août 1814, il décède à Lyon le 21 mars 1831 à l'âge de 77 ans.

Merci à Gérard Manka, grand chineur aux Puces du Canal (Villeurbanne), qui m'a fait découvrir ce général lyonnais dont le nom serait donc à l'origine d'une autonomase, procédé utilisé lorsque l'on emploie un nom propre en lui donnant le sens d'un nom commun. Exemple : un hercule (homme fort, comme le héros mythologique Hercule).

À ne pas confondre avec la métonymie, terme utilisé lorsqu'une chose porte le nom d'une personne. Exemple : une poubelle (récipient qui fut imposé par le préfet Eugène Poubelle).

André Mudler

X. Équipe WEB

Je ne peux que renouveler mes propos élogieux à l'égard du travail de l'équipe Web qui se réunit, sous la conduite technique de Daniel Méjean, chaque mercredi, tantôt à Mornant, tantôt en visioconférence. Et le résultat est tout simplement prodigieux, un modèle.

Allez y faire un tour ! Voici l'adresse :

www.99et299ri.fr

et n'hésitez pas à en parler autour de vous.

XI. La vie de l'Amicale

Adhésions

Depuis mars 2020, les effectifs de l'Amicale se sont considérablement renforcés, essentiellement suite à l'action de l'équipe Web. Il s'agit de :

- **Jean-Philippe Amevet**, né en 1960, sergent PDL au 99e RI en 1982 ;
- **Maurice Bérard**, né en 1938, musicien au 99e de 6/1958 à 05/1959, puis affecté au 15e BCA à Tizirt (Algérie) jusqu'en 06/1960 ;
- **Jean-Paul Boch**, né en 1948, chef de section à la 3e compagnie du 99e RI de 02 à 09/1972, chef d'escadron de la réserve citoyenne de la gendarmerie nationale. Chevalier de l'ordre national du Mérite, croix du combattant volontaire.
- **Maurice Bolze**, né en 1946, musicien au 99e lorsqu'il était cantonné à la caserne Sergent Blandan, contingent 66/1A ;
- **Alain Cornet**, né en 1961, sergent au 99e RI de 10/1980 à 08/1986, a fait partie du 13e mandat Finul (05-10/1984). Titulaire de la croix du Combattant ;
- **Didier Farigoules**, né en 1968, caporal-chef à la section de transmissions du 99e RI, contingent 90/08 ;
- **Patrice Genoux**, né en 1951, père et oncle ont servi au 99e RIA, colonel pharmacien en chef honoraire. Officier de l'ordre national du Mérite ;
- **Jean-Paul Journot**, né en 1964, sergent à la 2e compagnie du 99e RI, puis sous-officier comp-

table d'ordinaire à la CCS – séjour de 4 mois à Nouméa en 1988. Dans la réserve, sergent à la 1ère compagnie du 299e RI, a participé à la convocation verticale de novembre 1989 ;

- **Denise Pujol**, née en 1945, veuve de Christian Pujol (99e RI)
- **Guy Riboulot**, né en 1933, membre associé, ancien combattant d'Algérie-Tunisie, porte-drapeau pendant 20 années ;
- **Thierry Roeckel**, né en 1963, chef de section à la 3e compagnie du 99e RI en 1986/1988, puis capitaine commandant de compagnie au 299e RI, en fonction à la dissolution en 1997 ;
- **Jean Thierrée**, né en 1949, sous-lieutenant chef de section de reconnaissance à l'EMT 2 du 99e RI en 1971, adjoint puis commandant de la 3e compagnie du 299e RI de 1978 à 1982. Chef de bataillon (h). Chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite ;
- **Gérard Szondi**, né en 1954, 99e RI, sergent à la section de reconnaissance de l'adjudant Périnet de 1973 à 1976, puis chef de groupe de combat à la 1ère compagnie de 1976 à 1977 ;
- **Dominique Viennet**, né en 1966, 99e RI, adjudant-chef, titulaire de la croix du Combattant, muté au 9-9 en 1996, Opex au Liban et en ex-Yougoslavie ;

Bienvenue à tous, étant entendu que chaque nouvel adhérent peut recevoir, sur demande au président et à titre gracieux, un exemplaire de l'ouvrage « Le 9-9 dans la tourmente 1939 – 1945 », dédié par son auteur.

Décès

Depuis mars 2020, l'Amicale a connu plusieurs décès de membres actifs ou de proches. Je tiens à rappeler ici leurs noms : Christian Poujol, le père de Loïc Theynard, le père d'Alain Verrière, le colonel (er) Alain Steverlinck, l'épouse de Gabriel Esnault, la maman de Pascale et Gérard Chaize, la maman de Jean-Jacques Riou.

S'y ajoute Bernard Bouteillé qui a servi au 299e RI de 1986 à 1988.

Informations diverses

- Contacts avec la musique de l'Artillerie : Pierre Chaize et moi-même sommes en lien avec le major sous-chef de musique Hervé Blanluet qui a pour objectif d'écrire l'histoire des musiques militaires de Lyon. La musique du 9-9 y avait une place de choix, en particulier entre les deux guerres. Une collaboration fructueuse s'est engagée entre l'Amicale et la musique de l'Artillerie, pour notre plus grande satisfaction.

- Contacts avec M. Paolo Ravedati, habitant Turin, qui a découvert l'Amicale par le biais de notre site Internet qu'il a trouvé remarquable. Maîtrisant parfaitement la langue française, il rédige en ce moment un livre sur l'histoire des troupes françaises qui se trouvaient dans la région de Névache et de Modane pendant la Seconde Guerre mondiale. Il nous sollicite régulièrement sur cette période, partageant ses découvertes acquises lors de plus de 25 années de recherche dans les montagnes.

Grâce à lui, nous avons pu découvrir, avec surprise, la plaque mémorielle du col de l'Echelle, financée par le Souvenir Français de Briançon, qui a remplacé la stèle détruite en juin 2019. Nous en reparlerons.

- Contacts avec le GRS-SE/99e RI : le colonel Rosier quitte son commandement fin juin prochain. Il sera remplacé par le colonel Hirastoy, actuellement en poste en Côte d'Ivoire. De même, le commandant Valérie Lissoty, officier supérieur

adjoint, quitte le GRS pour rejoindre le 7e régiment du matériel l'été prochain.

Une convention de dépôt a été établie entre l'Amicale et le GRS-SE/99e RI, relative à trois emblèmes, copies des drapeaux régimentaires du 99e, période 1791 – 1794, qui sont déployés dans une salle au 1er étage du bâtiment de l'état-major du groupement.

- Maurice Passemard a la mémoire toujours vive, la plume facile et le coup de crayon précis.
- Madame Denise Poujol a fait don à l'Amicale d'un certain nombre de livres à caractère militaire remis à la bibliothèque du cercle de garnison de Lyon.
- Le colonel (er) Pierre Duchez est désormais en EHPAD à Lyon 3e, joignable au téléphone au 06 43 33 18 97.
- Richard Vernassière, après un long séjour hospitalier, retrouve son autonomie.
- Des nouvelles de : Mme Roux-Mayoud, Jean-Claude Hermann, général Thierry de Bouteiller, Mme Soubrane, général Jean-Claude Delabit, René Oudoul, Robert Bonavero, Philippe Tanguy, Jean-Claude Finand, Pierre Léger, Guy Riboulot, Denise Poujol et de bien d'autres qui voudront bien m'excuser de ne pas les citer (j'ai la mémoire qui flanche ...).

Perspectives

- La date de notre prochaine cérémonie du Souvenir, associée au centenaire de notre Amicale, aura finalement lieu le samedi 9 octobre 2021, sauf interdiction sanitaire bien sûr. Une information plus précise sera diffusée début septembre.
- Voyages : là aussi, nos projets sont liés à l'évolution de la situation sanitaire. À fin mars, rien n'est acté.

XII. Le mot de la Trésorière

En ce début d'année, il est bon de rappeler que notre association ne peut pas vivre qu'avec l'air du temps. Un minimum de ressources financières est nécessaire, les cotisations !!! Je vous rappelle que le montant minimum demandé est de 10 euros, l'équivalent d'un paquet de cigarettes par an. Alors, n'attendez pas

Si je suis nouvelle dans cette fonction à l'Amicale, je connais le « métier »... Alors, je compte (sic) sur vous !

Rappel de mon adresse :

28, chemin du pont d'Arthaud 69126 Brindas

Line Cuvelot

XIII. Réunions du Conseil d'Administration

■ Lundi 9 mars 2020 (cercle de garnison)

9 présents — Cuvelot, Fernandez, Hermann, Lombard, Méjean, Mudler, Riou, Verrière, Viaouët

■ Lundi 24 juin (cercle de garnison)

9 présents — Chaize, Cuvelot, Fernandez, Martin, Méjean, Mudler, Riou, Verrière, Viaouët

■ Mercredi 9 septembre (restaurant Elie Henri)

10 présents — Chaize, Fernandez, Hermann, Lombard, Méjean, Mudler, Riou, Van der Elst, Verrière, Viaouët.

■ Lundi 18 janvier 2021 (visioconférence)

8 présents — Chaize, Cuvelot, Fernandez, Méjean, Mudler, Riou, Verrière, Viaouët

■ Lundi 15 février (visioconférence)

8 présents — Chaize, Cuvelot, Fernandez, Méjean, Mudler, Riou, Verrière, Viaouët

■ Lundi 15 mars (visioconférence)

7 présents — Chaize, Cuvelot, Lombard, Méjean, Mudler, Riou, Viaouët

XIV. Liste des produits à la vente

■ « Le 9-9 dans la tourmente 1939-1945 » par André Mudler et Yves Lacaze ; prix de vente 12 € + 3 € de frais de port.

■ « Haute lutte » de Maurice Passemard, prix de vente 16 € + 4 € de frais de port.

■ Le carré de soie de 90 x 90 cm « Drapeau colonel du Royal Deux-Ponts » imprimé par les soieries Brochier à Lyon, au prix de 50 € + 2 € de frais de port.

■ Le DVD sur la mobilisation du 99e et du 299e R.I. en août 1914 vendu au prix de 5 € + 2 € de frais de port.

■ L'insigne de l'Amicale est désormais disponible à titre gracieux.

Règlement par chèque à l'ordre de l'Amicale Royal Deux-Ponts/99e et 299e R.I.

XV. Correspondance

— Adresse de notre site Internet.....

www.99et299ri.fr

— Adresse postale.....

AMICALE ROYAL DEUX-PONTS/99e et 299e R.I.

Quartier général Frère - 22, avenue Leclerc 69007 LYON

— Adresse personnelle.....

André MUDLER

7, rue Bonnefond 69003 LYON (valable jusqu'au 31 mai 2021).

Tél. 06.83.48.99.17 - andre.mudler@wanadoo.fr

Bien amicalement vôtre